Le général Griesheim a publié un assez grand nombre d'ouvrages et de mémoires relatifs à l'art militaire : le *Service de compagnie, Sur la guerre avec la Russie, Sur la durée du service légal dans l'armée prussienne,* le *Corps des cadets autrefois et aujourd'hui,* le *Pouvoir central allemand et l'armée prussienne, Contre les démocrates, Questions vitales de la landwehr, Cours de tactique,* etc. Il a écrit aussi dans des revues militaires.

GRIESINGER (Wilhelm), médecin allemand, né à Stuttgard en 1817, mort dans la même ville en 1868. Il fit ses études dans diverses universités d'Allemagne, se fit recevoir docteur en médecine et s'occupa d'une façon toute particulière des maladies mentales. Le docteur Griesinger fut chargé d'une chaire de médecine aliéniste et de la clinique des maladies nerveuses à Berlin. On lui doit des ouvrages estimés, notamment les suivants qui ont été traduits en français : *Traité des maladies mentales, pathologie et thérapeutique* (1845), traduit en français par M. Doumic, avec une classification des maladies mentales, des notes et un travail du docteur Baillarger sur la paralysie générale (1865, in-8°); *Traité des maladies infectieuses, maladies des marais, fièvre jaune, maladies typhoïdes, fièvre pétéchiale ou typhus des armées, etc.* (1868, in-8°), traduit sur la 2e édition par le docteur Lemaître.

GRIFFAGE s. f. (gri-fa-ge — rad. *griffe*). Action de griffer des baliveaux, dans une coupe de bois.

* **GRIFFE** s. f. — Sylvic. Instrument qui sert à marquer les baliveaux dans une coupe de bois.

— Allus. littér. **Le lion qui se laisse rogner les griffes**, Allusion à une fable de La Fontaine, assez mal imaginée, du reste, le *Lion amoureux* (liv. IV, fable 1re), où l'on voit un lion qui demande la main d'une bergère. La Fontaine a beau dire que cela s'est vu « du temps que les bêtes parlaient, » c'est assez difficile à croire. Le père consent au mariage, mais à une condition :

> . . . Ma fille est délicate,
> Vos griffes la pourraient blesser
> Quand vous voudrez la caresser ;
> Permettez donc qu'à chaque patte
> On vous les rogne, et, pour les dents
> Qu'on vous les lime en même temps.

Messire lion, débonnaire ce jour-là, se laisse faire, et il n'est plus bon qu'à servir de jouet.

* **GRIFFER** v. a. — Sylvic. Marquer des baliveaux au moyen de la griffe.

GRIFFURE s. f. (gri-fu-re — rad. *griffer*). Coup de griffe ; égratignure, chez les graveurs à l'eau-forte.

GRIFORIN s. m. (gri-fo-rain). Cépage rouge dans la Charente-Inférieure.

* **GRIGNAN**, bourg de France (Drôme), ch.-l. de cant., arrond. et à 27 kilom. de Montélimar; pop. aggl., 943 hab. — pop. tot., 1,802 hab.

* **GRIGNAN** (Françoise-Marguerite, comtesse DE), fille de Mme de Sévigné. — Nous avons, par erreur, fixé la date de sa naissance à l'année 1648. On a trouvé son acte de baptême et, d'après cet acte, elle a été baptisée à l'église Saint-Paul, à Paris, le 28 octobre 1646. Il est donc certain que sa naissance doit être reculée de deux ans.

* **GRIGNOLS**, bourg de France (Gironde), ch.-l. de cant., arrond. et à 14 kilom. S.-E. de Bazas; pop. aggl., 1,148 hab. — pop. tot., 1,800 hab.

GRILLAGERIE s. f. (gri-lla-je-rî — rad. *grillage*). Ouvrage ou métier de grillageur.

* **GRILLÉ, ÉE** part. passé du v. Griller.

— s. m. Dans les dentelles, Partie dont les fils se croisent et forment un grillage de losanges.

GRILLE-MIDI s. m. (gri-lle-mi-di; *ll* mll.). Bot. Nom vulgaire d'un hélianthème.

* **GRILLET** s. m. — Ampoule causée par une brûlure.

— Nom vulgaire de la stomatite aphtheuse et d'autres affections vésiculeuses.

GRILLOTER v. n. ou intr. (gri-llo-té; *ll* mll.). Faire un petit bruit de grelot. ‖ Vieux mot.

GRILLOTIS s. m. (gri-llo-tî; *ll* mll.). Petit bruit de grelot produit par de petits objets suspendus qui s'entre-choquent. ‖ Vieux mot.

* **GRILLPARZER** (François), poëte dramatique allemand. — Il est mort à Vienne en 1872.

* **GRIMAUD**, bourg de France (Var), ch.-l. de cant., arrond. et à 44 kilom. S.-E. de Draguignan; pop. aggl., 675 hab. — pop. tot., 1,117 hab.

GRIMAUD (Emile), littérateur et poëte, né à Luçon (Vendée) en 1831. Il a pris la direction d'une imprimerie à Nantes et il est, depuis plusieurs années, attaché comme secrétaire de la rédaction à la *Revue de Bretagne et de Vendée.* M. Grimaud a publié : *Fleurs de Vendée*, poésies (1855, in-18); les *Vendéens*, poëme (1857, in-12); *Scènes poétiques, Vendée* (1860, in-12); *Chants du Bocage vendéen* (1869, in-12), avec des eaux-fortes par M. de Rochebrune; le *Fils d'un preux*, en vers (1871, in-8°); *Strophes patriotiques* (1871, in-4°), avec de Laprade; le *Paradis*, poëme (1872, in-8°); le *Fils du garde-chasse*, récit vendéen (1873, in-18); *Une messe sans prêtre*, petit poëme vendéen (1873, in-8°); le *Pater*, petit poëme vendéen (1874, in-8°); le *Sifflet d'argent*, petit poëme vendéen (1874, in-8°); *Petits drames vendéens, poëmes et sonnets* (1874, in-18); *Vive l'empereur ! A Victor de Laprade*, en vers (1874, in-8°), etc. On lui doit, en outre : les *Poëtes lauréats de l'Académie française*, avec M. Biré; une édition des *Œuvres choisies* de Ch. Loyson, etc.

GRIMAUD DE CAUX (Gabriel), écrivain français, né à Caux (Hérault) en 1800. Il s'est adonné à l'étude des questions politiques et scientifiques, et il a collaboré à divers journaux, notamment à l'*Union*, feuille légitimiste, dans laquelle il a été chargé de rédiger le *Bulletin* de l'Académie des sciences. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *De l'esprit d'éducation, science, religion et politique* (1842, in-12); *Du principe et du rétablissement de l'autorité en France* (1851, in-8°), écrit dont la 3e édition a paru en 1872; *Mémoire sur les eaux de Paris* (1860, in-4°); *Venise, histoire de ses puits artésiens* (1861, in-8°), *Des eaux publiques et de leur application aux besoins des grandes villes, des communes et des habitations rurales* (1863, in-8°); *Etudes sur le choléra, faites à Marseille en* 1865 (1865, in-4°); *Du choléra, des moyens de s'en préserver et de son traitement spécifique* (1866, in-4°); *Principes concernant les eaux publiques* (1867, in-8°); *De septembre* 1870 *à février* 1871, *l'Académie des sciences pendant le siége de Paris* (1871, in-12), etc.

GRIMELIN s. m. (gri-me-lain). Petit garçon.

— Jeux. Joueur dont le jeu est mesquin.

— adj. Qui est de peu de valeur.

GRIMELINAGE s. m. (gri-me-li-na-je — rad. *grimelin*). Jeu mesquin.

— Petit gain qu'on se ménage dans une affaire.

GRIMELINER v. n. ou intr. (gri-me-li-né — rad. *grimelin*). Jouer mesquinement; se ménager de petits gains peu honorables.

GRIMM (Thomas), pseudonyme de M. Escoffier et d'autres rédacteurs du *Petit Journal.*

GRIMONT (Ferdinand), avocat et écrivain français, né à Coligny (Ain) en 1813, mort en 1874. Il fit ses études au petit séminaire de Belloy, puis il suivit les cours de l'Ecole de droit de Paris et prit le grade de licencié. M. Grimont s'était fait inscrire au barreau d'Orléans lorsqu'il reçut, en 1842, un emploi de rédacteur au bureau de la librairie et de l'imprimerie, au ministère de l'intérieur. Il y devint, par la suite, sous-chef (1853), puis chef du bureau du dépôt légal et de la propriété littéraire (1861). Comme écrivain, il fit représenter, en 1848, au théâtre du Luxembourg, un drame en trois actes : *Jacques Maugars* ou les *Contrebandiers du Jura* (1849, in-8°), puis il publia : *Manuel-annuaire de l'imprimerie, de la librairie et de la presse* (1855, in-12); la *Presse parisienne, catalogue général des journaux politiques, littéraires, scientifiques et industriels paraissant en* 1857 (1857, in-8°); *Histoire des premiers siècles du christianisme* (1868, in-12). Grimont avait été, en 1855, un des fondateurs et des rédacteurs de la *Propriété littéraire et artistique*, journal des auteurs, et qui prit, en 1856, le titre de *Courrier de la librairie.* Il collabora, en outre, à la *Revue des provinces*, à l'*Union de Charleroi*, etc.

GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT (le comte Henri-Julien), né à Vouvant (Vendée) en 1814. Il a employé ses loisirs à l'étude de questions religieuses et artistiques. M. Grimouard a fourni des articles à la *Revue de l'art chrétien*, à la *Revue de Bretagne et de Vendée*, etc. Parmi ses ouvrages, inspirés par un cléricalisme ardent, nous citerons : l'*Art chrétien primitif, le Christ triomphant et le don de Dieu, étude sur une série de nombreux monuments des premiers siècles* (1858, in-8°); *Bouquets de fleurs de la vie des saints* (1859, 2 vol. in-8°); *Que faire pour le pape?* (1860, in-8°); *Questions sur la noblesse et aperçus historiques sur la noblesse de la Vendée* (1860, in-8°); les *Animaux modèles à l'école des saints* (1861, in 8°); les *Ennemis de Dieu et de l'Eglise, méditations et aperçus historiques* (1862, in-8°); *Iconographie des tombeaux* (1865, in-8°); *De l'iconographie de saint Jean-Baptiste* (1867, in-8°); *Guide de l'art chrétien, études d'esthétique et d'iconographie* (Poitiers, 1872-1875, 6 vol. in-8°), le seul de ses œuvres qui ait de la valeur et qui offre de l'intérêt.

GRIMPÉE s. f. (grain-pé — rad. *grimper*). Montée d'une côte, d'une portion de route qui va en s'élevant. ‖ Peu usité.

GRIPON (Émile), physicien français, né à Château-Gontier (Mayenne) en 1825. En sortant du collége Charlemagne, à Paris, où il avait terminé ses études, il fut admis à l'Ecole polytechnique et à l'Ecole normale supérieure, et il opta pour cette dernière. Reçu agrégé des sciences physiques en 1848, il professa la physique à Saint-Etienne (1847), à Avignon (1848), à Brest (1858), à Angers (1852) et fit, trois ans plus tard, des cours publics sur les applications de la physique à l'industrie. En 1865, M. Gripon prit le grade de docteur ès sciences. Cette même année, il obtint une chaire à la Faculté des sciences de Lille, d'où il est passé, en 1868, à celle de Rennes. Il est officier de l'instruction publique. Outre des mémoires sur les vibrations des cordes dans l'eau et dans l'air, sur les tuyaux d'orgue, etc., il a publié : *Notions préliminaires de physique* (1868, in-12); *Cours élémentaire de physique appliquée aux arts industriels* (1869, 2 vol. in-12); *Traité élémentaire de physique appliquée* (1870, in-12); *Traité de cosmographie élémentaire* (1875, in-12), etc.

GRIPPAGE s. m. (gri-pa-je — rad. *gripper*). Effet que produisent sur elles-mêmes deux surfaces métalliques qui frottent l'une contre l'autre.

* **GRIPPÉ, ÉE** part. passé. — *Grippé de*, Qui a un caprice pour : *Madame la marquise est un peu* GRIPPÉE *de philosophie.* (Le Sage.)

GRIPPE-CHAIR s. m. (gri-pe-chèr — de *gripper*, et de *chair*). Suppôt de police, celui qui arrête les gens. ‖ Pl. des GRIPPE-CHAIR.

* **GRIS, GRISE** adj.

— Substantiv. *Gris d'officier*, Légère ivresse.

GRISART (Jean-Louis-Victor), architecte, né à Paris en 1797. Admis à l'Ecole des beaux-arts, il obtint, en 1823, le second grand prix de Rome. Il se rendit alors en Italie, où il resta deux ans, puis il revint à Paris, où il fut nommé architecte de la préfecture de la Seine. Depuis lors, il est devenu architecte de l'administration des postes (1852), architecte du palais de Compiègne (1858), chevalier de la Légion d'honneur (1859), membre du conseil des bâtiments civils (1859) et architecte du palais des archives. On doit à M. Grisart, outre de nombreuses maisons particulières, le pavillon d'octroi de la barrière de la Gare, la caserne de la rue de la Banque, le bazar Bonne-Nouvelle, la salle Herz, la restauration d'une partie du château de Compiègne, celle de diverses parties intérieures des Archives, etc.

GRISART (Charles), compositeur français, né vers 1842. Associé à une maison de banque de Paris, il s'est adonné à son goût pour la musique, tout en se livrant à la pratique des affaires. En 1871, Edouard Cadol lui confia un livret d'opérette, *Memnon* ou la *Sagesse humaine*, dont il composa la musique. Ce petit opéra-comique fut joué avec succès à l'ouverture des Folies-Bergère en décembre de la même année. Deux ans plus tard, les Bouffes-Parisiens donnèrent de lui une opérette en trois actes, la *Quenouille de verre*, paroles de MM. A. Millaud et Hengel (novembre 1873. On y remarqua de jolis morceaux servant d'atténuation aux gravelures du dialogue, et des airs sautillants dans la manière d'Offenbach. Depuis lors, il a fait jouer une agréable saynète musicale, intitulée *Mistress Pudor*, au cercle des Beaux-Arts (mars 1876), et fait représenter aux Bouffes-Parisiens une nouvelle opérette en trois actes, les *Trois Margots*, paroles de MM. Bocage et Chabrillat (janvier 1877). La musique de cette partition est vive et gaie, sans tomber dans la vulgarité, et M. Grisart y montre une originalité réelle.

GRISÉ, ÉE part. passé du v. Griser.

— s. m. Action de donner une teinte grise.

GRISERIE s. f. (gri-ze-rî — rad. *gris*). Demi-ivresse.

* **GRISOLLES**, bourg de France (Tarn-et-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. de Castelsarrasin; pop. aggl., 1,914 hab. — pop. tot., 2,046 hab.

* **GRISON** s. m. — Tuf ou poudingue ferrugineux, dans le département de l'Yonne.

GRISONNEMENT s. m. (gri-zo-ne-man — rad. *grisonner*). Action de teindre en gris ou de devenir gris.

* **GRISONNER** v. n. ou intr. Devenir gris.

— v. a. ou tr. Teindre en gris.

* **GRISOU** s. m. — Encycl. On sait aujourd'hui que des explosions peuvent se produire dans les mines sans l'intervention du *grisou.* Un coup de mine suffit quelquefois pour enflammer les poussières soulevées en tourbillons. Dès que ces tourbillons de poussière sont mis en mouvement, ils courent devant eux, soulevant et enflammant sur leur passage les poussières qui se trouvent logées sur les boisages, sur toutes les saillies et dans les anfractuosités des parois.

Tel est l'historique de l'explosion, d'abord attribuée au *grisou*, en 1874, dans les mines de Campagnac (Aveyron). Il en est de même, selon toute probabilité, pour l'accident qui survint, en 1872, à Montceau-les-Mines. L'enquête établit, en effet, que, sur le point où l'explosion s'est produite, un ouvrier, malgré la défense expresse du règlement, au mépris du rappel que le maître mineur lui en fit lorsqu'il le vit à son chantier, une heure avant le malheur, cet ouvrier a tiré un coup de mine dans le charbon. A ce moment, le maître mineur, qui se trouvait à environ 300 mètres de distance, vit arriver sur lui un tourbillon de flammes rouges (le *grisou* brûlant bleu ne pouvait être l'agent de cette flamme); le maître mineur donc, protégé par des chariots derrière lesquels il put s'abriter, sentit ce torrent de flammes lui passer pardessus la tête; grâce à son sang-froid et à sa vieille expérience, il put échapper, légèrement roussi. Lors de l'enquête, il raconta la défense faite au mineur qui tira le funeste coup de mine, la faible détonation qu'il entendit et qui se confondait avec la décharge du coup de mine, c'est-à-dire ce que l'on a appelé l'explosion; enfin, la vue des flammes rouges qui coururent un instant au-dessus de lui et de son abri.

En admettant que le coup de mine ait pu mettre le feu à du *grisou*, il ne pouvait y en avoir assurément que bien peu, et les effets de cette explosion ne peuvent donc être attribués au *grisou.*

Il est inutile d'ajouter que, depuis, dans cette mine, les plus grandes précautions contre les poussières charbonneuses ont été prises. On les abat en arrosant les bois de soutenement et les parois des galeries ou traverses par des projections répétées d'eau.

C'est ainsi que se trouvent expliqués des phénomènes qui, dans les accidents attribués au *grisou*, restent inexplicables. Beaucoup d'ingénieurs ont signalé cette aggravation des dangers qui peuvent résulter de l'inflammation d'une très-faible quantité de *grisou.* Bornons-nous à signaler le premier qui signala le rôle dangereux des poussières, Verpillieux, qui disait, il y a quinze ans : « Dans une mine où il existe une grande quantité de poussières fines, dispersées sur les bois et sur les parois, cette poussière est la poudre qui fera l'explosion; le *grisou* n'est que l'amorce, la capsule qui y mettra le feu. »

GRISOUTEUX, EUSE adj. (gri-zou-teu, euze — rad. *grisou*). Qui contient du grisou; qui est de la nature du grisou.

GRIVART (Louis), avocat et homme politique français, né à Rennes en 1829. Devenu avocat dans sa ville natale, il ne tarda pas à occuper une place importante au barreau. Sous l'Empire, il se montra l'adversaire des candidatures officielles, notamment en 1863, ce qui, bien qu'il fût clérical, lui donna une certaine apparence de libéralisme. Toutefois, en 1870, il n'hésita point à faire partie du comité plébiscitaire de Rennes. Elu député d'Ille-et-Vilaine le 8 février 1871, par 88,611 voix, il alla siéger au centre droit et devint un des secrétaires de l'Assemblée. Il vota pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, la validation de l'élection des princes d'Orléans, la loi départementale, le pouvoir constituant, la proposition Rivet, la pétition des évêques, contre le retour de l'Assemblée à Paris. En 1872, M. Grivart fut chargé de faire un rapport sur le projet de loi présenté par M. Victor Lefranc pour réprimer les attaques contre le gouvernement. Devenu membre de la première commission des Trente, il abonda à diverses reprises dans les idées du ministre Dufaure et parut se rallier alors à l'idée de fonder une République conservatrice. Au commencement de 1873, M. Grivart vota la loi contre la municipalité de Lyon. Le 24 mai, il abandonna M. Thiers pour passer dans le camp de la coalition dirigée par M. de Broglie. Il vota alors toutes les mesures de réaction et de compression prises par le gouvernement pour étouffer la République, se prononça pour la circulaire Pascal, la loi Ernoul, contre la liberté des enterrements, pour l'érection de l'église du Sacré-Cœur, etc. Après l'échec des tentatives faites pour imposer à la France la monarchie dite de droit divin, M. Grivart vota pour le septennat, la loi contre les maires, le cabinet de Broglie. Après la chute de ce ministère, il reçut, le 23 mai 1874, le portefeuille de l'agriculture et du commerce, qu'il conserva jusqu'au 10 mars 1875, sans avoir marqué son passage aux affaires par aucun fait saillant. Après s'être prononcé contre la proposition Périer, M. Grivart s'était rallié à l'amendement Wallon et avait voté la constitution du 25 février. Redevenu simple député, il appuya la politique cléricale et réactionnaire de M. Buffet, vota pour la loi sur l'enseignement supérieur, contre le scrutin de liste, etc. Après la dissolution de l'Assemblée, M. Grivart se porta candidat au Sénat dans l'Ille-et-Vilaine. Dans une circulaire adressée à ses électeurs, il déclara qu'il appartenait « à ce grand parti conservateur qui, sans rien sacrifier des libertés du pays, a toujours suivi une politique d'ordre et de paix et défendu avec une constante énergie les intérêts moraux et religieux, que menacent trop souvent parmi nous les passions révolutionnaires. » En réalité, M. Grivart avait constamment sacrifié toutes les libertés du pays au profit, non de l'ordre, mais bien de la réaction monarchique et cléricale. Elu sénateur par 287 voix, le 30 janvier 1876, il alla siéger à droite, et, comme par le passé, il vota constamment avec la coalition des partis hostiles à l'affermissement de la République. Lorsque le maréchal de Mac-Mahon eut subitement l'idée de recommencer le gouvernement de combat contre les républicains et de lancer le pays en pleine paix dans une crise des plus graves, M. Grivart s'empressa de voter la dissolution de la Chambre des députés (22 juin 1877). Le 28 septembre suivant, il fut nommé gouverneur du Crédit foncier à la place de M. Renouard, et, le 19 novembre, il vota pour l'ordre du jour demandé par le cabinet de Broglie expirant, contre la nomination d'une commission d'enquête parlementaire par la Chambre des députés.

* **GRIVE** s. f. — *Grive de brou*, Nom vulgaire de la draine.

* **GRIVEL** (Louis-Antoine-Richild), marin français. — Cet officier supérieur, un des plus distingués que compte notre marine, a commandé dans ces dernières années la station du Levant. Il est commandeur de la Légion d'honneur. Outre les ouvrages que nous avons cités et des études insérées dans la *Revue maritime et coloniale*, dans le *Correspondant*, etc., on lui doit : *De la guerre maritime avant et depuis les nouvelles inventions, attaque et défense des côtes et des ports, guerre du large, etc.* (1869, in-8°); les *Nouveaux cuirassés d'escadre, le type* Océan (1873, in-8°); *Protection aux marins, la population maritime de la France et les institutions de prévoyance* (1874, in-8°); *Prévoyance pour les marins* (1875, in-8°), etc.

GRIVENIK s. m. (gri-ve-nik). Monn. Pièce d'argent russe, valant 10 kopecks.

GRIVOT (Marie-Laurent, dame), actrice française, née à Versailles en 1848. Fille d'un chef de bureau au chemin de fer de Lyon et restée orpheline à l'âge de douze ans, elle sortit du couvent pour apprendre l'état de couturière. Mais, prise d'une vocation subite pour le théâtre, elle se fit présenter par une de ses tantes à M. Chotel, qui dirigeait alors les scènes de Montmartre et de Batignolles. La façon dont elle interpréta, à la banlieue, le *Petit Nicol*, de M. Alfred Seguin, attira l'attention sur la jeune comédienne. Engagée la même année au Vaudeville, elle prit le nom de **Laurence** et débuta le 2 juin 1863, par le rôle de Nicette de la *Chercheuse d'esprit.* « Sa voix, dit Théophile Gautier, est fraîche, pure, étendue; quelques notes de contralto y vibrent et feraient croire qu'il y aurait chez cette jeune personne mieux qu'une chanteuse de vaudeville. Sa figure ronde, à la fois enfantine et piquante, est bien celle du personnage. Elle dit bien la prose; son jeu est naturel, sans aplomb prématuré, sans gauche embarras. Mlle Laurence a beaucoup réussi. » Elle joua avec le même succès, en 1864, le *Florentin*, de La Fontaine, et créa, en 1865, Jeannette de la *Belle au bois dormant*, d'Octave Feuillet. Elle se montra tour à tour dans la *Jeunesse de Mirabeau*, dans le *Talisman*, dans le *Sommeil de l'innocence*, dans les *Petites comédies de l'amour*, dans la *Jeunesse de Piron*, etc. Elle se maria en 1866 avec M. Grivot, qui était aussi acteur au Vaudeville, et l'accompagna en province. Revenue au Vaudeville après un congé, elle créa, le 27 février 1867, la petite paysanne normande des *Brebis galeuses*, de Barrière, et reprit Rosette de *Ce que femme veut*, Nichette de la *Dame aux camélias*, etc. Elle interpréta ensuite, aux matinées de M. Ballande, Angélique de la *Fausse Agnès* et Eliante du *Misanthrope.* Cette excursion dans l'ancien répertoire fut couronnée d'un plein succès. A une matinée donnée à la Gaîté, elle joua avec non moins de bonheur Chérubin du *Mariage de Figaro.* Elle fit, en 1872, une tournée artistique à Niort, à Cognac, à Toulouse, à Marseille, à Toulon. Engagée au théâtre du Caire l'année suivante, elle se fit applaudir dans les rôles les plus divers. Elle vint à Paris créer à la Renaissance, au mois de décembre 1873, Bavolet de la *Jolie parfumeuse*, d'Offenbach. Elle alla jouer, en 1874, au Grand-Théâtre du Havre ce même rôle de Bavolet où, à côté de Mme Judic, elle apporta autant d'esprit, de naturel et de sentiment que cette dernière sous les traits de Rose Mignon. Devenue la pensionnaire des Bouffes-Parisiens, elle y créa Georges de *Bagatelle*, d'Offenbach, et reprit les *Rendez-vous bourgeois*, de Nicolo. Elle a été engagée au mois de février 1878 pour jouer, à la Gaîté, le rôle principal du *Chat botté*, de MM. Emile Tréfeu et Blum. — Son mari, Pierre-François GRIVOT, débuta presque en même temps qu'elle au Vaudeville, où il créa un rôle en 1865, dans *M. de Saint-Bertrand*, d'Ernest Feydeau. Il accompagna sa femme, en 1866, à Cherbourg et à Bordeaux. Revenu avec elle au Vaudeville, en 1867, il se fit remarquer dans plusieurs pièces, notamment dans les *Faux bonshommes*, une *Violette pour deux* et le *Petit voyage.* Engagé à la Gaîté en 1869, il y débuta par le rôle d'Ernest Marteau de la *Petite Pologne.* Comme il était chanteur autant que bon comédien, il resta le pensionnaire de la Gaîté lorsque cette salle devint le nouveau Théâtre-Lyrique. Dès le mois de mai 1876, il interpréta les rôles de Basile du *Magnifique*, de M. Jules Philippot, et de Carlo de l'*Aumônier du régiment*, de M. Salomon. Il a joué également avec succès Aboulifar d'*Obéron*, Ginès Pérès de *Giralda*, Jonathan de la *Poupée de Nuremberg*, etc. Après la fermeture du Théâtre-National-Lyrique en 1878, il reprit, à la Gaîté, son rôle d'*Orphée aux enfers.*

* **GROEN DE PRINSTERER** (Guillaume), historien et homme d'Etat hollandais. — Il est devenu conseiller d'Etat et il a été chargé de la surveillance des archives particulières du roi des Pays-Bas. Outre les ouvrages de lui que nous avons cités, nous mentionnerons : le *Parti antirévolutionnaire et confessionnel dans l'Eglise réformée des Pays-Bas* (1860, in-8°); la *Hollande et l'influence de Calvin* (1864, in-8°); la *Prusse et les Pays-Bas* (1867, in-8°); l'*Empire prussien et l'Apocalypse* (1867, in-8°), etc.

GROGE s. f. (gro-je). Terrain caillouteux, dans la Vienne.

GROIE s. f. (groî). Terre peu compacte, bonne pour la vigne, dans la Charente.

GROISÉ, ÉE adj. (groi-zé — rad. *groise*). Pavé en pierre et sable : *Etable* GROISÉE.

GROISILLONS s. m. pl. (groi-zi-llon; *ll* mll.). En termes de cristallerie, Cassons.

* **GROIX**, bourg de France (Morbihan), cant. de Port-Louis, arrond. et à 30 kilom. de Lorient; pop. aggl., 735 hab. — pop. tot., 4,462 hab.

GROLLIER (Alphonse-Benjamin), homme politique français, né à Mauzé (Deux-Sèvres) en 1807. Lorsqu'il eut terminé ses études, il se livra au commerce des toiles et des fils à Alençon (Orne), devint maire de cette ville en 1848 et donna sa démission après le coup d'Etat du 2 décembre 1851. A diverses reprises, M. Grollier fut président du tribunal de commerce d'Alençon, où il remplit de nouveau les fonctions de maire de 1861 à 1868. Possesseur d'une belle fortune, il se retira du commerce en 1864. Cinq ans plus tard, lors des élections législatives de 1869, M. Grollier se porta candidat dans la 1re circonscription de l'Orne et fut élu député par 12,112 voix. Il alla siéger au centre gauche, signa l'interpellation des 116, ne fit qu'une opposition très-modérée et vota la guerre de 1870. Nommé député de l'Orne le 8 février 1871, par 54,058 voix, M. Grollier fit de nouveau partie du centre gauche, se rallia complétement à l'idée de fonder une République conservatrice et appuya constamment la politique de M. Thiers. Il vota pour la paix, la loi départementale, la proposition Rivet, le retour de l'Assemblée à Paris, contre le pouvoir constituant, la pétition des évêques, le maintien des traités de commerce, pour M. Thiers le 24 mai 1873. M. Grollier passa alors à l'opposition, vota contre les principaux actes du gouvernement de combat, contre le septennat, la loi des maires, le cabinet de Broglie (16 mai 1874), pour les propositions Périer et Malleville, la constitution du 25 février, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Après la dissolution de l'Assemblée, il fut porté par les républicains candidat au Sénat dans l'Orne, mais il échoua (30 janvier). Le 20 février suivant, il posa sa candidature à la députation à Alençon. « La République, écrivit-il, avec les sages lois qui l'entourent, donne toutes les garanties de sécurité et de liberté. En toute occasion, je combattrai pour la société moderne contre l'ancienne, pour les droits de la raison contre les préjugés de la tradition. » Elu député avec 8,259 voix contre M. Lecointre, monarchiste, il alla reprendre sa place au centre gauche et vota avec la majorité républicaine. Après le message du maréchal de Mac-Mahon, qui ressuscita le gouvernement de combat contre les républicains, il s'associa à la protestation des gauches (18 mai 1877), puis il vota l'ordre du jour de défiance contre le cabinet de Broglie-Fourtou. Le 14 octobre suivant, M. Grollier fut réélu député à Alençon par 8,433 voix contre 7,660 données à M. Rœderer, candidat bonapartiste et officiel. A la nouvelle Chambre, il a voté la nomination d'une commission d'enquête chargée d'examiner les actes de l'administration au point de vue de la pression électorale (15 novembre), l'ordre du jour contre le ministère de Rochebouët (24 novembre), etc.

* **GROS, GROSSE** adj. — *Gros d'haleine*, Se dit d'un cheval qui devient facilement essoufflé par la marche, par l'exercice.

— s. m. *Gros de langue*, Maniement qui répond au bord inférieur de la terminaison du muscle sterno-maxillaire, chez le bœuf. On l'appelle aussi DESSOUS DE LANGUE.

* **GROS** (Jean-Baptiste-Louis, baron), diplomate français. — Il est mort en avril 1870.

GROS-BIS s. m. (grô-bî). Homme qui fait l'important :

> Si pour drap d'or on tranche du *gros-bis.*
> MAROT.

* **GROSBLIEDERSTROFF**, ancien bourg de France (Moselle). — Cédé à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, ce bourg est aujourd'hui compris dans l'Alsace-Lorraine, cercle de Sarreguemines; 2,115 hab.

* **GROSCLAUDE** (Louis), peintre français, Suisse d'origine. — Il est mort le 11 décembre 1869, à Paris.

GROSGURIN (François-Marcellin), médecin et homme politique français, né aux Molunes (Jura) en 1829. Il étudia la médecine à Paris, où il passa son doctorat, puis il alla pratiquer son art à Gex, dans l'Ain. Sous l'Empire, il se fit remarquer par ses idées libérales. Après la révolution de 1870, il devint maire de Gex, membre du conseil général de l'Ain, où il siégea dans le groupe des républicains, et fut révoqué de ses fonctions de maire sous le gouvernement de combat. Aux élections législatives du 20 février 1876, il posa sa candidature dans l'arrondissement de Gex. Dans sa profession de foi, il fit la déclaration suivante : « Je veux la République de tout le monde, aussi éloignée de la démagogie que de la dictature; la République qui, fondée sur l'esprit de justice et d'égalité, sauvegarde aussi bien les millions du riche que le sou du pauvre. Sous la République, il n'y a d'autres conservateurs que les républicains. On n'est pas conservateur quand on subordonne les intérêts de son pays au triomphe de son parti. » Aucun des candidats n'obtint la majorité au premier tour de scrutin. Au scrutin de ballottage du 5 mars, M. Grosgurin fut élu député contre M. Girod de l'Ain, par 3,766 voix. Il alla siéger à gauche et vota constamment avec la majorité républicaine qui fit preuve de tant de modération et d'esprit politique. Lorsque, le 17 mai 1877, le maréchal de Mac-Mahon appela au pouvoir un ministère de combat contre les républicains, M. Grosgurin s'associa à la protestation des gauches (18 mai), puis il fit partie des 363 qui votèrent l'ordre du jour de défiance contre le cabinet de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre des députés, M. Grosgurin posa de nouveau sa candidature à Gex le 14 octobre 1877. Réélu député par 4,543 voix contre 639 données à M. Harent, candidat officiel et monarchiste, M. Grosgurin a repris sa place à gauche, dans la nouvelle Chambre. Il a voté pour la nomination d'une commission d'enquête parlementaire chargée de constater les abus de pouvoir commis par l'administration de Broglie-Fourtou (15 novembre), contre le cabinet de Rochebouët (24 novembre), etc.

GROS-JAUNE adj. (gro-jô-ne — de *gros*, et de *jaune*). Se dit d'une espèce de maïs, ainsi nommé à cause de sa couleur.

GROSS (Samuel), médecin américain, né en Pensylvanie en 1805. Il fit ses études médicales à Philadelphie, prit le grade de docteur en 1828 et alla deux ans plus tard exercer son art à Easton. Tout en se livrant à la pratique, il s'attacha particulièrement à accroître ses connaissances en anatomie et en chirurgie. Il se rendit en 1833 à Cincinnati, où il s'adonna à l'enseignement de la chirurgie et de l'anatomie pathologique. Depuis lors, il a été successivement professeur à l'université de Louisville (1840) et au collége médical Jefferson, à Philadelphie (1856). Le docteur Gross a dirigé pendant plusieurs années la *North American Medico-chirurgical Review*, dont il a été un des fondateurs. On lui doit un assez grand nombre d'ouvrages estimés, notamment : *Maladies et blessures des os et des articulations* (1830, in-8°); *Eléments d'anatomie pathologique* (1839, 2 vol. in-8°); *Blessures des intestins* (1843, in-8°); *Maladies, affections et déformations des voies urinaires* (1850, in-8°); *Des corps étrangers engagés dans les voies respiratoires* (1851, in-8°); *Des opérations chirurgicales dans les cas d'affections malignes* (1853, in-8°); *Système de chirurgie* (1859, 2 vol. in-8°), son ouvrage capital, qui a été plusieurs fois réédité; *Manuel de chirurgie militaire* (1861); *Biographie médicale américaine* (1861, in-8°), etc. Citons encore de lui son discours *Sur la vie, le caractère et les services du docteur Daniel Drake* (1853, in-8°).

* **GROSTENQUIN**, ancien bourg de France (Moselle). — Cédé à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, ce bourg est aujourd'hui compris dans l'Alsace-Lorraine, cercle de Forbach; 805 hab.

GROTHITE s. f. (gro-ti-te). Minér. Variété de sphène yttrifère, trouvée dans le voisinage de Dresde.

GROUALLE (Victor-François), jurisconsulte français, né à Saint-Lô en 1818. Il étudia le droit à la Faculté de Caen, où il se fit recevoir licencié, puis docteur (1843). Après avoir fait son stage dans cette ville, M. Groualle alla exercer la profession d'avocat à Paris (1845). Quatre ans plus tard, il acheta une charge d'avocat au conseil d'Etat et à la cour de cassation et devint successivement membre, syndic et président (1865-1868) du conseil de son ordre. En 1871, il se démit de sa charge. Sa réputation de grand savoir et son honorabilité lui valurent d'être porté sur la liste de la droite et de la gauche lors des élections par l'Assemblée nationale des membres du nouveau conseil d'Etat. Il fut nommé, le second, le 22 juillet 1872, par 573 voix sur 633 votants. Depuis lors, il a été appelé à la présidence de la section de l'intérieur. Depuis 1873, il est officier de la Légion d'honneur. M. Groualle, qui a été pendant longtemps avocat de la famille d'Orléans, passe pour appartenir au parti orléaniste.

* **GROUPE** s. m. — Réunion de plusieurs petits colis, dans le service des chemins de fer.

* **GROUPER** v. a. ou tr. — Dans le service des chemins de fer, Réunir plusieurs petits colis.

GROUSE s. f. (grou-ze — mot anglais). Ornith. Nom donné quelquefois au coq de bruyère.

* **GROUSSET** (Paschal), journaliste, délégué de la Commune de Paris. — Depuis 1872, il avait été déporté à la Nouvelle-Calédonie, lorsque, dans la nuit du 19 au 20 mars 1874, il parvint à s'évader avec Henri Rochefort et quelques autres condamnés. Un navire anglais les conduisit en Australie, puis aux Etats-Unis, d'où ils revinrent en Europe. M. Paschal Grousset s'est fixé à Londres, où il donne des leçons de français, et d'où il envoie, dit-on, des articles à quelques journaux français de nuance avancée.

* **GROVE** (William-Robert), physicien anglais. — En 1866, il a présidé l'Association britannique, réunie à Nottingham, et il a prononcé devant elle un très-remarquable discours sur la continuité des phénomènes naturels démontrée par les progrès récents de la science. Cet éminent physicien, qui est à la fois un remarquable juriste, a été juge dans la Galles du Sud, à Chester, et a été nommé en 1871 juge de la cour des plaids communs. La reine lui a donné, en 1872, le titre de chevalier.

GRUAU DE LA BARRE (le comte Modeste), jurisconsulte français, né à La Chartre (Sarthe) en 1795. Il étudia le droit, se fit recevoir licencié à Paris et, après avoir été avocat, il entra dans la magistrature. M. Gruau de La Barre était procureur du roi à Mayenne lorsqu'il se démit de ses fonctions après la révolution de juillet 1830 Rentré dans la vie privée, il consacra tous ses loisirs et une forte partie de sa fortune à soutenir les droits du célèbre Naundorff (v. ce nom) comme duc de Normandie et fils de Louis XVI. Le prétendu Louis XVII lui donna le titre de son conseiller privé, et il composa, presque à lui seul, la cour du pseudo-monarque, qu'il suivit dans toutes ses résidences, en Angleterre de 1836 à 1845, puis à Bréda de cette époque jusqu'à celle de sa mort. Dans les diverses instances introduites par le soi-disant dauphin et ses héritiers, à divers degrés de la juridiction française, M. Gruau de La Barre les aida de ses conseils et les soutint à l'aide d'un assez grand nombre de publications qui furent lues avec curiosité : *Salomon le Sage, fils de David, sa renaissance sur cette terre et révélation céleste* (1842, in-8°); cet ouvrage, qui est véritablement d'un illuminé, fait suite à un autre du même genre, *Révélations sur les erreurs de l'Ancien Testament*, par Cosson; *Intrigues dévoilées* ou *Louis XVII, dernier roi légitime de France, décédé à Delft le* 10 *août* 1845 (1846-1848, 4 vol. in-8°); *En politique, point de justice* ou *Réplique judiciaire dans la cause des héritiers du duc de Normandie contre Mme la duchesse d'Angoulême, M. le duc de Bordeaux et Mme la duchesse de Parme* (1851, in-8°), anonyme; *Non, Louis XVII n'est pas mort au Temple* (Bruxelles, 1857, in-8°); la *Vérité au duc de Bordeaux* (Bréda, 1859, in-8°); cet ouvrage est anonyme, mais l'auteur y prend la qualité de « subrogé tuteur des enfants du duc de Normandie, dernier roi légitime de France, » et M. Gruau de La Barre était, en effet, le subrogé tuteur des enfants de Naundorff; la *Branche aînée des Bourbons (veuve et enfants du duc de Normandie, Louis XVII) devant la justice* (Harlem, 1871, in-8°); le *Royal martyr du* XIXe *siècle, réplique historique à M. Dupanloup, évêque d'Orléans, apologiste de l'œuvre mensongère de M. de Beauchêne*, Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort (Bréda, 1870-1872, in-8°).

M. Gruau de La Barre a aussi publié, sous le pseudonyme d'Eliakim, divers ouvrages d'interprétation de la Bible ou de critique religieuse : les *Visions d'Esaïe et la nouvelle terre* (Rotterdam, 1854, in-8°); l'*Evangile primitif* (Amsterdam, 1860, in-8°); les *Italiens, la politique et Rome* (Amsterdam, 1860, in-8°).

GRUEUR s. m. (gru-eur — rad. *gruau*). Celui qui fabrique des gruaux d'orge ou d'autres grains.

* **GRUGER** v. a. ou tr. — *Gruger la maison d'un chanoine*, La vendre pour en partager le prix entre les chanoines survivants.

GRUGERIE s. f. (gru-je-rî — rad. *gruger*). Action de gruger.

* **GRUISSAN**, bourg de France (Aude), cant. de Coursan, arrond. et à 15 kilom. de Narbonne; pop. aggl., 2,328 hab. — pop. tot., 2,568 hab.

* **GRUME** s. f. — Grain de raisin qui se forme.

* **GRÜN** (Antoine-Alexandre, comte d'AUERSPERG, connu dans le monde littéraire sous le pseudonyme d'**Anastasius**), poëte et homme politique autrichien. — Il est mort en 1876.

GRUNAUITE s. f. (gru-no-i-te). Minér. Sulfure de bismuth et de nickel, contenant aussi du cobalt, du fer, du cuivre et du plomb.

GRUNDILES ou **GRUNDULES** (de *grunnire*, grogner), sorte de dieux Lares que Romulus établit en l'honneur d'une truie qui avait fait trente petits d'une seule portée.

GRÜNER (Louis-Emmanuel), ingénieur français, né à Berne (Suisse) en 1809. Elève de l'Ecole polytechnique, il entra dans le corps des mines, devint ingénieur, puis ingénieur en chef et enfin inspecteur général des mines. M. Grüner est vice-président du conseil général des mines. Pendant plusieurs années, il a professé la métallurgie à l'Ecole des mines, où il était en outre conservateur des collections minérales. M. Grüner est commandeur de la Légion d'honneur. On lui doit plusieurs ouvrages estimés. Nous citerons de lui : *Essai d'une classification des principaux filons du plateau central de la France, avec indication des roches éruptives et des soulèvements auxquels ils semblent se rattacher* (Lyon, 1856, in-8°); *Description des anciennes mines de plomb du Forez* (1857, in-8°); *Description géologique et minéralogique du département de la Loire* (1858, in-8°); *Métallurgie du fer, état présent de la métallurgie en Angleterre* (1862, in-8°), avec

M. Lan; *Notice sur l'agglomération des combustibles minéraux* (1865, in-8°); *De l'acier et de sa fabrication* (1868, in-8°); *Etudes sur l'acier, examen du procédé Heaton* (1869, in-8°); *Etudes sur les hauts fourneaux, suivies d'une notice sur les appareils à air chaud* (1873, in-8°); *Traité de métallurgie* (1875 et suiv., in-8°, avec atlas in-fol.), etc.

* **GRUNERT** (Johann-August), célèbre mathématicien allemand.—Il est mort à Greifswalde en 1872.

GRUOTTE s. f. (gru-o-te). Morceau de chevreuil qu'on réserve pour le manger ou qu'on donne à ses voisins ou amis.

* **GRUYÈRE** (Théodore-Charles), statuaire français. — Depuis 1869, il a exposé : *Persischore*, statue marbre (1872); *Monument élevé à la mémoire de l'amiral Tegetthoff à Vienne* (1873); le buste terre cuite du fils de l'auteur (1875); le buste plâtre de *Jules Ramey* (1876); *Psyché*, statue marbre (1877). Ce remarquable sculpteur a obtenu une médaille de 1re classe en 1846, un rappel en 1857, une médaille de 2e classe à l'Exposition universelle de 1867, la croix de chevalier de la Légion d'honneur en 1866.

GRYNÉUS, surnom d'Apollon, qui avait à Grynia, ville de la Mysie méridionale, un temple, un oracle et un bois célèbre qui lui était consacré.

GRYNUS, roi de Mysie. Dans une guerre qu'il eut à soutenir, il appela à son aide Pergame, fils de Néoptolème et d'Andromaque. Vainqueur, grâce à ce secours, il bâtit en reconnaissance les villes de Pergame et de Grynia.

GRYPOSIQUE adj. (gri-po-zi-ke — rad. *grypose*). Qui se rapporte à la grypose : *Déformation* GRYPOSIQUE *des ongles*.

* **GUADALAXARA**, ville du Mexique. — Le 11 mars 1875, vers huit heures et demie du soir, les habitants de la ville de Guadalaxara, au Mexique, ressentirent une violente secousse, accompagnée d'un étrange bruit souterrain. Le phénomène avait été tellement fort qu'il semblait que la terre allait se dérober sous les pieds, et par instants on s'attendait à l'écroulement de tous les toits.

Quatre minutes après, la secousse se répéta avec la même violence et des bruits intérieurs plus éclatants. Alors la stupeur et l'alarme ne connurent plus de bornes. Les places publiques et tous les lieux que l'on jugeait hors de la portée des décombres des maisons, dont la chute paraissait inévitable, furent envahis par la multitude, prise d'une terreur panique.

Quelques instants avant le tremblement, le ciel s'était couvert et l'atmosphère était chaude et suffocante. Tout cela contribua à effrayer encore davantage l'imagination affolée des habitants.

Ce tremblement est un des plus forts qu'on ait ressentis dans la contrée. Il y a eu de grands malheurs à déplorer. Le chiffre exact des morts et blessés fut considérable. Tous les édifices ont plus ou moins souffert. Une tour de la cathédrale a été ébranlée, et la voûte d'une église s'est écroulée.

Les habitants veillèrent et restèrent dehors toute la nuit.

Le lendemain, le télégraphe put fonctionner; il annonça que les localités, du côté de l'orient jusqu'à Léon, au nord jusqu'à Chalchihuite, au sud jusqu'à Zacoulco, et toutes celles à l'occident, avaient ressenti le tremblement de terre avec autant ou plus d'intensité, principalement les localités situées près du volcan de Ceboruco, dont l'activité redoublait.

Dans la ville de San-Cristobal, l'événement a été encore plus grave : presque toutes les maisons ont été détruites, ensevelissant sous leurs décombres un grand nombre de personnes. On a retiré, au milieu des blessés et des estropiés, soixante-dix cadavres et plus. Le curé de l'endroit était au nombre des victimes.

On peut dire que San-Cristobal a disparu et qu'il n'en reste plus que des ruines. Les familles qui ont échappé ont pendant plusieurs jours vécu dans les champs, campant sous les arbres.

* **GUADELOUPE** (la). — D'après un recensement fait en 1874 dans toutes les colonies françaises, la population de la Guadeloupe et de ses dépendances (Marie-Galande, les Saintes, la Desirade et Saint-Martin) est de 141,520 hab., dont 69,339 du sexe masculin et 72,181 du sexe féminin. Dans ce chiffre ne sont compris ni les fonctionnaires et leurs familles (833), ni l'effectif de la garnison (768), ni les immigrants de toute origine, qui sont au nombre de 17,426, ni enfin la population flottante dont le chiffre est de 6,807 individus. Au total, la population est de 167,344 hab. La population fixe s'est accrue, depuis l'année précédente, de 2,390. En 1865, la Guadeloupe ne comptait que 132,812 hab.; le recensement de 1874 donne donc, pour neuf années, un accroissement de 9,498 hab.

La superficie de la colonie et de ses dépendances est de 130,114 hectares. La culture la plus considérable est celle de la canne à sucre; elle occupe à elle seule 20,686 hectares; viennent ensuite le manioc, 5,166 hectares, et le café, 3,682 hectares.

Le nombre des habitations rurales est de 7,229, dont 495 sucreries; 39 de ces dernières possèdent des machines à vapeur, 80 des moulins à eau, 50 des moulins à vent; 264 plantations sans usines sont exploitées par 11 usines centrales à vapeur sans plantation, et 6 usines par les habitations-croisnouvemement outillées. Les cultures emploient les bras de 76,059 travailleurs, dont 44,856 pour la canne à sucre seulement.

Voici quels sont les produits des cultures et la valeur approximative des propriétés rurales : 1° produits des cultures, valeur brute, 28,482,567 fr.; estimation approximative des frais d'exploitation, 22,027,880 fr.; reste, comme valeur nette, 5,854,987 fr. Dans ce dernier total le sucre d'usine, les sirops, mélasses et tafias comptent pour 1,186,633 fr. Le manioc donne comme produit net 1,712,407 fr. et le café 587,515 fr.; 2° valeur des terres employées aux cultures, 56,305,500 fr.; 3° valeur des bâtiments et du matériel d'exploitation, 41,600,500 fr.; 4° valeur des animaux de trait et du bétail, 8,687,055 fr. Si l'on additionne ces trois articles, on a un chiffre de 156,593,055 fr. La valeur nette des produits n'étant que de 5,854,987 fr., on voit que les capitaux engagés ne produisent qu'à peine un peu plus de 3 pour 100.

Le commerce, soit entre la Guadeloupe et la France, soit entre la Guadeloupe et les autres colonies ou pêcheries françaises et avec l'étranger, a donné lieu en 1874 à un mouvement de 49,996,514 fr., qui se décompose de la manière suivante : importations de France pour la Guadeloupe, 12,230,968 fr.; exportations de la Guadeloupe en France, 15,594,217 fr.; au total, 27,825,183 fr.; importations des pêcheries et colonies françaises, 2,330,308 fr.; exportations pour les mêmes colonies et pêcheries, 499,138 fr.; au total, 2,829,446 fr.; importations en marchandises étrangères, 9,904,038 fr.; exportations pour l'étranger, 6,376,947 fr.; au total, 16,341,885 fr. Si l'on passe en revue les tableaux détaillés des denrées ou marchandises exportées ou importées, on remarque, parmi les marchandises exportées de France pour la colonie, les chiffres suivants : ouvrages en peau ou en cuir, 1,704,650 fr.; tissus, 1,674,989 fr.; vins, 1,082,002 fr.; habillements, 782,375 fr.; outils, 722,415 fr.; bijouterie, 514,809 fr.; engrais, 509,707 fr.; beurre salé, 306,251 fr.; machines, 289,297 fr. Parmi les marchandises exportées de la Guadeloupe en France figurent : les sucres pour 12,614,240 fr.; l'eau-de-vie de mélasse pour 1,374,805 fr.; le café pour 504,389 fr.; le rocou pour 444,355 fr.; la vanille pour 192,600 fr.; le cacao pour 120,925 fr. La Guadeloupe tire spécialement de l'étranger la houille, 1,479,317 fr.; la farine, 1,408,803 fr.; le guano, 1,325,062 fr.; le bois, 793,960 fr.; les animaux de trait et le bétail, 729,960 fr.; le riz, 626,997 fr.; les tissus de coton, 545,930 fr.; les viandes salées, 332,302 fr.; le glace, 305,000 fr. En somme, le commerce de la Guadeloupe avec la France et les colonies et pêcheries françaises dépasse 25 millions; avec les nations étrangères, il n'atteint que 16,341,885.

GUAMAS, ville des Etats-Unis de Colombie, ch.-l. de l'Etat de Tolima; 7,000 hab.

GUANÉ, ÉE adj. (goua-né — rad. *guano*). Où l'on a mis du guano pour engrais : *Des champs* GUANÉS.

GUANIER, ÈRE adj. (goua-nié, è-re). Qui a rapport au guano, où l'on trouve du guano : *Les îles* GUANIÈRES.

GUANITE s. f. (goua-ni-te — rad. *guano*). Minér. Phosphate ammoniaco-magnésien, cristallisé dans le guano.

GUANO s. m. (goua-no). Du dieu Amida, dans la mythologie japonaise. « Ceux qui le prennent pour patron, dit Noël, prétendent être plus saints que les autres et, pour obtenir cette réputation, marmottent sans cesse sur chaque grain de chapelet des paroles qu'ils disent d'une grande efficacité pour leur sanctification et pour celle de leurs amis. »

* **GUANO** s. m. — *Guano de viande*, Guano factice fabriqué avec des débris de chair d'animaux séchée, mêlée à du chlorure de potassium ou du phosphate de soude.

Guarani (il.), opéra en quatre actes, musique de M. Carlos Gomès; représenté au théâtre de la Scala de Milan le 19 mars 1870. Le sujet a été tiré de l'histoire du Brésil, partie du compositeur, alors que les Portugais l'occupèrent en 1540. Des aventuriers espagnols entourent de leurs piéges un noble portugais, à qui ils veulent enlever ses trésors et sa fille. Un chef indien, de la tribu des Guaranis, protége cette famille et finit par triompher de ces flibustiers. Quoiqu'on ait signalé dans cet opéra des réminiscences des ouvrages de Verdi, de Meyerbeer, de Weber même, on a distingué divers morceaux qui ont fait concevoir des espérances pour l'avenir du jeune compositeur brésilien. M. Gomes a d'ailleurs fait de bonnes études au Conservatoire de Milan. On peut citer une ballade, un *Ave Maria*, deux duos et des airs de ballet. *Il Guarani* a été très-bien interprété par le baryton Maurel et Mme Marie Sass; Villani a chanté le rôle du ténor. On a donné des représentations de cet ouvrage à Rome. Il a été joué au théâtre de Covent-Garden, à Londres, le 13 juillet 1872, par Faure, Nicolini, Cotogni, Bagagiolo et Mlle Sessi.

GUARDI (Francesco), peintre italien, né à Venise en 1712, mort en 1793. Ce maître est peu connu, quoiqu'il ait des qualités excellentes. Elève de Canaletti, aux toiles duquel il collabora pendant toute la première partie de sa carrière, il adopta tout à fait le genre et peignit comme lui d'innombrables *Vues* de Venise, de ses monuments, de ses quais, de ses canaux. Presque ignoré au commencement de ce siècle, il a été remis en lumière par la critique contemporaine, qui s'est aperçue que ses meilleures œuvres étaient placées sous le nom de Canaletti; Guardi s'éloigne pourtant du faire de son maître par une exécution originale et vive, une pointe d'esprit plus piquante; quelques amateurs le placent aujourd'hui au peintre ordinaire des *Vues de Venise*. « La Venise de Guardi est moins monumentale, si l'on veut, dit M. E. Bergerat, son intérêt réside moins dans la représentation des sites que dans les scènes vénitiennes qui s'y passent; l'artiste excellait à saisir sur le vif et à rendre du bout du pinceau les gestes, les attitudes, les physionomies et les costumes des Vénitiens du XVIIIe siècle, la vie de gondole, les fêtes en plein air, les couronnements de doges et les fiançailles de l'Adriatique. »

Le Louvre possède sept tableaux de Francesco Guardi. Par suite de la méprise dont nous parlions plus haut, ils ont été gravés par Brustolon, comme étant de Canaletti. Ce sont : une *Vue de Venise*, représentant le port de Lido et toute la mer, au premier plan, silhouette de gondoles élégantes remplies de patriciens aux costumes éclatants; le doge, monté sur le *Bucentaure*, sort du Lido et se dirige vers Saint-Marc; le *Doge se rendant processionnellement à Santa-Maria della Salute, en commémoration de la peste de 1630*; la *Fête du jeudi gras, à Venise*; la *Fête du Corpus Domini*; le *Couronnement du doge sur le haut de l'escalier des Géants*; la *Procession du doge à Saint-Zacharie, le jour de Pâques*; la *Salle du collége, au palais ducal*. Dans tous ces tableaux, architectures, scènes avec un grand soin et une extrême vérité, se servent que de décors à des scènes d'une animation spirituelle ou d'une solennité imposante. Le sentiment religieux des fêtes, il paraît sous la profusion des figures, des costumes, des gondoles qui couvrent la scène et que le peintre détaille avec une variété, une richesse et un coloris étonnants. Dans le dernier, la *Salle du collége, au palais ducal*, le doge est encore figuré au milieu des principaux dignitaires et tenant conseil; le reste de la salle est rempli par une foule de masques. C'est par l'originalité, la touche libre et audacieuse de ses scènes, que les tableaux de Guardi se distinguent de ceux de Canaletti; il est probable, d'ailleurs, que ce dernier faisait peindre par Guardi et par ses autres élèves le petit nombre de figures qui animent ses *Vues de Venise*.

GUARINITE s. f. (gu-ri-ni-te). Minér. Corps formé de petits cristaux d'un jaune de soufre, qui accompagne le sphène, l'amphibole, le grenat, etc., dans les blocs de la Somma.

GUASCO (Carlo), chanteur italien, né à Solero, près de Alexandrie, en 1809, mort au même lieu en décembre 1876. Encore enfant, et sans connaître une note de musique, Carlo Guasco rimait, et, ne sachant pas encore tout seul à jouer de la mandole, du violon ou de la flûte. Malgré ces dispositions extraordinaires, Carlo Guasco, dès qu'il eut commencé ses études primaires, abandonna complétement ses instruments et n'apprit pas un mot de musique. Il montra même un goût très-prononcé pour la géométrie et parut devoir sacrifier à cette science ses instincts musicaux. Mais, s'étant établi à Alexandrie comme géomètre arpenteur, il y fit rencontre d'un cousin, professeur de chant, qui, après avoir entendu la magnifique voix de ténor que Carlo possédait alors, lui proposa de lui enseigner la musique. Carlo accepta volontiers et se mit à l'étude du solfége, mais sans renoncer à sa profession d'arpenteur, jusqu'à ce qu'un musicien très-distingué, étant venu à passer à Alexandrie et ayant entendu à son tour le jeune amateur, le décida à aller compléter à Milan son éducation musicale. Au bout de trois ans d'études, Carlo Guasco fut en état de se montrer à la Scala, dans *Guillaume Tell*, et d'y obtenir un grand succès (1836). Carlo Guasco, selon la coutume des chanteurs italiens, entreprit alors la visite de toutes les grandes scènes d'Italie et poussa une pointe jusqu'à Marseille et à Madrid, chantant partout avec un égal succès dans *le Pirate*, la *Norma*, la *Sonnambula*, les *Noces de Figaro*, *Linda*, etc., etc. En 1847, il contracta un engagement à Saint-Pétersbourg, et, en 1852, il consacra une saison aux Italiens, à Paris, et se montra avec succès dans *Ernani*. Il passa de là à Vienne; mais, à l'expiration de son engagement, il se retira du théâtre et retourna se fixer dans sa patrie, où il mourut.

* **GUATEMALA** (RÉPUBLIQUE DE). — Une révolution a eu lieu en 1871, et le gouvernement clérical, alors placé à la tête de la République, fut renversé. Le président actuel est le lieutenant général Rufino-Barrios, élu le 7 mai 1873. En 1874, les nommés Gonzalez et Belues, fonctionnaires du gouvernement, qui avaient motivé le conseil d'Angleterre, furent traduits devant les tribunaux, sur la plainte du gouvernement britannique, et condamnés à plusieurs années de prison. La République dut en outre payer au conseil anglais une indemnité de 250,000 fr.

Malgré les dissentions politiques et religieuses qui n'ont pas cessé d'agiter le pays, le Guatemala est en voie de progrès, au point de vue de la culture et du commerce. La culture du café a pris surtout une grande extension, et elle tend à devenir une source considérable de richesse. En 1868, il n'était exporté que 13,000 livres de café, estimées à 1,840 dollars; en 1873, l'exportation s'est élevée à la somme de 2,408,106 dollars, plus de 12 millions de francs. L'indigo est, après le café, un des principaux articles d'exportation; viennent ensuite une foule d'objets fabriqués par les classes pauvres, chapeaux, couvertures, châles, bottes, hamacs, etc., et qui sont consommés dans les Etats voisins; mais industrieux. Cette petite exportation, qui fait vivre au Guatemala une foule de gens, atteint le chiffre d'environ 300,000 fr.

Le Guatemala possède 1 école polytechnique, 1 université, 2 écoles normales, 1 école de médecine, 1 école de droit et plusieurs autres institutions d'enseignantes. L'école polytechnique et les deux écoles normales sont dirigées par des étrangers. Le nombre des élèves, en 1874, était de 20,828. Le total des dépenses du gouvernement pour l'instruction publique était, la même année, de 64,779 fr. Il existe pas encore de chemins de fer, mais les lignes télégraphiques ont une étendue de 398 milles. L'armée permanente se compose de 43 généraux, 237 officiers et 1,848 soldats; la milice compte 33,229 hommes. Les Indiens sont exempts de service militaire. Le budget de la guerre, en 1874, a été de 1,019,293 dollars.

GUAYANA, l'un des Etats ou provinces de la république de Venezuela; ch.-l., Ciudad-Bolivar; pop. 23,048 hab.

GUAYOTTA, chez les indigènes de l'île de Ténériffe et des Canaries, le mauvais principe, par opposition à Achguayx-Xerac, le principe du bien.

GUBERNATIS (Angelo DE), écrivain et philosophe italien, né à Turin en 1840. Après des études sérieuses faites à l'université de Turin, M. Angelo de Gubernatis, pourvu du grade de docteur en philosophie, devint professeur de rhétorique (1860), puis alla, aux frais de son gouvernement, étudier les langues et la littérature de l'Inde à Berlin (1862). L'année suivante, il devint professeur à l'Institut des écoles supérieures de Florence. Ses études orientales n'ont pas été étouffées par le goût très-prononcé pour la littérature dramatique. Comme orientaliste, il a publié : *Petite encyclopédie indienne* (Florence, 1867); *Sources védiques de l'épopée* (Florence, 1867); *Mémoire sur les voyageurs italiens dans les Indes orientales* (Florence, 1868); *Histoire comparée des usages nuptiaux indo-européens* (Milan, 1869); *Mythologie zoologique ou Légende des animaux*, en anglais (Londres, 1872), traduit en allemand (Leipzig, 1873) et en français (Paris, 1874); *Lectures sur la mythologie védique* (Florence, 1874). Comme littérateur, M. de Gubernatis a publié trois drames vélégiques : le *Roi Nala*, le *Roi Dasratas et Mâyâ*; une tragédie, *Pierre des Vignes*; des drames en vers, la *Mort de Caton* et *Romulus*. Il a, en outre, fondé et dirigé des journaux ou revues : *l'Italia letteraria*, la *Civiltà italiana*, la *Revista orientale*, la *Revista europea*. Il avoie aussi des correspondances à des journaux étrangers, notamment à la *République française* de Paris.

* **GUBITZ** (Frédéric-Guillaume), graveur et littérateur allemand. — Il est mort à Berlin en 1876.

* **GUBLER** (Adolphe), médecin français. — Il a publié dans ces dernières années : *Sur l'homœopathie* (1871, in-8°); *Sur l'eucalyptus globulus et son emploi thérapeutique* (1872, in-8°); *Etudes sur la matière médicale des Chinois* (1873, in-8°), ouvrage très-remarquable; *Du traitement hydratique des maladies chroniques* (1874, in-8°); *Rapport général des eaux minérales de la France* (1874, in-8°); *Efficacité du mercure contre le pityriasis et l'eczéma* (1875, in-8°); *De la cinésialgie, spécialement dans le diastasis musculaire* (1875, in-8°); *Note sur l'emploi thérapeutique du bromhydrate de quinine* (1875, in-8°); *Du rôle de la thérapeutique selon la science* (1876, in-8°); *Relation de deux cas de fièvre intermittente d'origine miasmatique* (1876, in-8°), etc.

* **GUDIN** (Théodore), peintre de marines. — Parmi les tableaux qu'il a exposés depuis 1850, nous citerons : la *Flotte française se rendant à Cherbourg*, *Vue de la plage de Scheveningue*, *Gros temps sur la côte d'Angleterre*, *Dispersion de l'Armada espagnole* (1861); les *Rochers de Girdleness*, *Un clair de lune*, *Un cataclysme* (1863); *Une solitude en mer*, *Tempête sous les tropiques* (1864; *Arrivée de l'empereur à Gênes*, le Bosquet *sortant de Havre* (1865); le *Nauire* La Fayette, de la *Compagnie des transatlantiques*, pastel (1872). Il n'a rien exposé depuis. Dans ces dernières années, M. Gudin a quitté la France et s'est retiré en Angleterre, dans la famille de sa femme.

GUDIN (Jacques-François), homme politique français, né à Gacogne en 1811. Il fut pendant de longues années avoué à Château-Chinon. Membre du conseil municipal de cette ville, M. Gudin en fut nommé maire en 1870. Ses opinions républicaines le firent révoquer par M. de Broglie en 1874. Une grève partielle y l'A'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, cette ville fait aujourd'hui partie de l'Alsace-Lorraine, et elle est le ch.-l. d'un arrondissement; pop. 2,000 hab.

* **GUÉGON**, bourg de France (Morbihan), cant. de Josselin, arrond. et à 18 kilom. de Ploërmel; pop. aggl., 273 hab. — pop. tot., 2,973 hab.

GUELAA s. f. (ghé-la-a). Vaste et lourde construction servant de grenier commun à une tribu berbère.

— **Encycl.** L'Arabe, essentiellement nomade, entasse son orge et son blé dans des trous, les ferme et continue de suivre son troupeau. Le Berbère, plus sédentaire, dépose ses provisions dans une maison fermée. Il a sa petite manière sans lumière, qui est une sorte de magasin; mais elle contient peu de chose. Sa vie est attachée à la tribu, institution commune dans laquelle tous ceux de sa tribu sont venus, comme des fourmis, entasser leurs récoltes, et se mêler à ceux qui viennent vivre quand le mauvais temps leur interdit la vie pastorale. C'est la *guelaa*. Quand l'ennemi est proche, la *guelaa* est pleine d'orge et de blé, dont les *f-mines* forment des galettes chaudes et des pyramides de couscous fumant, pleine de dattes et de beurre qui a mis son ombre noirâtre en réserve, à côté des solides sacs du riche. La petite communauté se se sent jamais plus unie ni plus vaillante que lorsqu'elle contemple, du haut du campement adossées, soit par des chemins qui descendent dans des fondrières ou escaladent les grandes dalles glissantes. Nul pays n'est plus difficile à surprendre, nul n'est mieux préparé à la résistance par grandes masses ou par fractions; nul ne peut s'embraser plus vite de passions brutales; nul; en un mot, n'est plus éloigné de nous par sa configuration physique et par l'esprit qui l'anime. Nous n'y pénétrons guère, nous ne le connaissons pas. Il nous est fermé d'ensemble comme chacune de ses forteresses. Cependant il est paisible, il paye l'impôt, et il suffit de quelques officiers pour le tenir en respect. « Comment expliquer un tel prodige ? » dit M. Masqueray; et il répond : « Il n'y a point de prodige en ce monde. Le même instinct qui, contrarié, jetterait demain toute la population berbère de l'Aurès sur nos bâtonnettes les maintient sous notre gouvernement parce qu'il est satisfait, et cet instinct est simplement l'amour de leur bien matériel, qui croît sans cesse depuis que nous commandons ici. Les troupeaux se multiplient, l'orge s'accumule dans la *guelaa*; l'hiver, tous mangeront à souhait : leur ventre remplit assure notre conquête. Il est dur de voir les choses de si près; mais la science du gouvernement se réduit à bon peu dans un tel pays et envers de telles gens. Le bien-être est pour eux autant que leur religion, depuis qu'ils en ont senti l'effet. Nous sommes le louet levé qui les empêche de se mordre. Ils nous haïssent à l'extrême; leurs marabouts leur enseignent que nous sommes des mécréants et des ivrognes; aucune de nos inventions ne les attire; il suffit d'un souffle pour que la révolte gronde dans leur âme et passe dans leurs yeux; aucune de nos innombrables ruses ne leur fait rien pour leur montrons du doigt le troupeau, les chèvres, les moutons, les femmes qui vont seules au loin chercher du bois dans la montagne, la *guelaa* enfin, la trace conquérante qui contient tant de bonnes choses, tous les visages se radoucissent, et les plus flatteurs vont jusqu'à nous dire : « Vous seule avez l'intelligence, vous êtes nurtures, vous êtes les nobles, les chérifs. Pourquoi ne voulez-vous pas être musulmans? vous entreriez avant nous dans le paradis. »

Certes, l'appréciation de M. Masqueray est juste sur bien des points; mais il oublie une des causes principales de ce bien-être dont une *guelaa* bien remplie est le plus sûr indice. C'est que, alors que l'Arabe est nomade, le Berbère reste sédentaire et s'attache à sa maison, à son champ. Le jour où l'on voudra assurer d'une façon complète, non-seulement la soumission des tribus, mais encore la prospérité de la colonie, il suffira de faire pour les Arabes ce que les Berbères ont vu faire pour eux depuis des siècles; il suffira de les attacher au sol par la propriété individuelle.

* **GUELMA**, ville de l'Algérie. — Cette ville a cessé d'être un chef-lieu d'arrondissement depuis la publication du décret suivant :

« Article 1er. La sous-préfecture de Guelma (département de Constantine), créée par décret du 13 octobre 1858, est supprimée.

« Art. 2. Les sous-préfectures de Sétif (département de Constantine), de Mascara et de Tiemcen (département d'Oran) sont supprimées par décrets des 22 juin, 4 septembre et 13 novembre 1867, sont rétablies.

« Art. 3. Le ministre de l'intérieur, vice-président du conseil, est chargé de l'exécution du présent décret.

« Fait à Versailles, le 20 janvier 1874.

« Maréchal DE MAC-MAHON,
duc DE MAGENTA. »

GUÉMÉNÉ-PENFAO, bourg de France (Loire-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. de Saint-Nazaire; pop. aggl., 1,074 hab. — pop. tot., 1,167 hab.

* **GUÉMÉNÉ-SUR-SCORFF**, bourg de France (Morbihan), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. de Pontivy; pop. aggl., 1,514 hab. — pop. tot., 1,571 hab.

* **GUÉNIN** (le baron Denis-Joseph), médecin français. — Outre les ouvrages que nous avons cités et des articles publiés dans l'*Union médicale*, etc., on lui doit : *Des causes de la fièvre hectique et de son traitement* (1844, in-4°); *Traité de l'angine glanduleuse et observations sur l'action des Eaux-Bonnes dans cette affection* (1857, in-8°); *Clinique médicale* (1874-1875, 2 vol. in-8°); *Etudes cliniques sur la coqueluche* (1875, in-8°); *Considérations historiques et philosophiques sur la protogénie ou génération spontanée* (1875, in-8°); *Notes et impressions de voyage dans les Trois-Royaumes* (1876, in-8°); *Quelques considérations nouvelles sur la valeur de la pectoriloquie aphonique* (1876, in-8°); *Recherches historiques et critiques sur l'étiologie et la prophylaxie de la fièvre typhoïde* (1876, in-8°); *Recherches sur la dilatation cylindrique de l'aorte* (1876, in-8°); *Recherches sur l'auscultation plessimétrique* (1876, in-8°), etc.

* **GUÉNÉE** (Adolphe), auteur dramatique français. — Il est mort à Paris en juillet 1877. Nous avons signalé une pièce de lui que nous n'avons pas citées : le *Bijoutier de Nuremberg*, drame en trois actes, avec Pothier (1841, in-8°); la *Femme de l'émigré*, drame en deux actes (1840, in-8°), avec Fath; l'*Inondation de Lyon*, en deux actes (1841, in-8°); les *Enfants peints par eux-mêmes*, vaudeville (1842, in-8°); *A l'hôtel Dullion*, revue en un acte (1842, in-8°), avec Jouhaud; l'*Oiseau du paradis*, féerie en trois actes (1846, in-8°), avec Cormon; la *Reine Argot*, parodie en trois actes (1847, in-12); *Gâchis et poussière* (1851, in-8°), avec Delacour; le *Porte-drapeau d'Austerlitz*, en un acte (1852, in-8°); *Voilà le plaisir, mesdames* (1852, in-8°); *Une femme qui se grise*, en un acte (1853, in-12); les *Délassements à la belle étoile* (1853, in-8°); la *Fille de fer*, féerie (1855, in-4°); *Dzing! boum, boum!* revue en trois actes (1855, in-8°), avec Ch. Potier; *Un gendre en mi bémol*, vaudeville en un acte (1854, in-8°). *Dans une cave*, vaudeville (1855, in-8°); *En avant, marche!* revue (1858, in-4°); *Vous allez voir ce que vous allez voir*, revue en trois actes (1856, in-4°); l'*Aveugle de Bagnolet*, en trois actes (1859, in-4°); l'*Œuf de Pâques*, en trois actes (1860, in-8°); *Decalion et Pyrrha*, pastorale (1870, in-12); la *Fée aux amourettes*, vaudeville, avec Henri de Kock, etc. Guénée avait été directeur du théâtre de Caen, administrateur des théâtres de Gand et d'Anvers et régisseur général du théâtre du Palais-Royal.

GUENROUET, bourg de France (Loire-Inférieure), cant. de Saint-Gildas-des-Bois, arrond. de Saint-Nazaire; pop. aggl., 450 hab. — pop. tot., 3,443 hab.

GUÉPIN, INE adj. (ghè-pain, i-ne — rad. *guêpe*). Qui a le caractère de la guêpe; qui se rapporte à la guêpe.

— Habitant de l'Orléanais.

— **Encycl.** Le surnom de *guépin* appliqué aux habitants d'Orléans est ancien; on le trouve déjà dans des documents relatifs aux guerres de religion. On croit qu'il fait allusion à leur esprit satirique, mais il ne paraît guère pourtant qu'ils aient montré plus de malice que d'autres. La guêpe figure assez souvent, comme marque locale, sur les livres et brochures imprimés à Orléans. Un grand nombre de productions locales sont signées : *Un guépin*. Il y a, entre autres, des recueils de chansons.

* **GUÉPIN** (Ange), médecin et publiciste français. — Il est mort à Nantes le 21 mai 1873.

* **GUER**, bourg de France (Morbihan), ch.-l. de cant., arrond. et à 28 kilom. de Ploërmel; pop. aggl., 883 hab. — pop. tot., 3,371 hab.

* **GUÉRANDE**, ville de France (Loire-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. de Saint-Nazaire; pop. aggl., 2,184 hab. — pop. tot., 6,804 hab. Cette ville est renommée pour ses courses, dont M. Daudet a donné dans le *Journal officiel* la description suivante :

« Les courses de Guérande sont de deux sortes : il y a d'abord la course citadine, un de ces steeple-chases de province comme nous en avons vu cent fois. Des cartes vertes aux chapeaux, quelques rares voitures rangées dans l'enceinte, des effets d'ombrelles et de robes traînantes, le tout à l'imitation de Paris : cela ne peut être intéressant pour nous; mais les courses de mulets et de chevaux du pays nous ont singulièrement amusé. C'est le diable de mettre en ligne ces petits mulets bretons doublement entêtés. La musique, les cris, le hurlement des trompettes les effrayent. Il y en a toujours quelqu'un qui emporte son cavalier en sens contraire, et il faut du temps pour le ramener. Les gars qui les montent ont des bonnets de catanaise qui leur écartent la veste pareille, de grandes braies courtes et flottantes, les jambes et les pieds nus; pas de selles, seulement des brides que les mulets tirent de côté avec un mauvais vouloir remarquable. Enfin, les voilà partis. On les aperçoit dans la plaine lancés au grand galop. Les casaques rouges sont terriblement secouées, et les jambes droites et tendues s'efforcent de maintenir la monture dans la ligne tracée par les cordes. Au tournant surtout, plus d'un cavalier s'en va rouler sur l'herbe de l'enceinte; mais la course n'est pas interrompue pour cela. Le palidier, propriétaire de l'animal, s'élance aussitôt, laisse son malheureux jockey se relever seul et, dans sa grande blouse qu'il n'a pas eu le temps de quitter, enfourche lui-même sa bête. On sourit délaigneusement sur les tribunes; mais là-bas, le peuple breton, perché dans les arbres, rangé dans les fossés, trépigne de joie et pousse d'énergiques acclamations. Chacun naturellement prend parti pour les bidets de sa commune. Les gens du bourg de Batz, de Saillé, du Poulinguen, d'Escoublac, de Pirlac guettent le « pays » au passage, excitent les cavaliers, sortent même des rangs pour taper sur les mules à grands coups de chapeaux et de mouchoirs. Il n'est jusqu'aux chiens, coiffés blanches qui ne se dressent tout à coup en papillonnant au vent de mer pour voir passer Jean-Marie Mahé, ou Jean-Marie Madec, ou quelque autre Jean-Marie. Après les mulets, viennent les chevaux et les juments du pays, un peu moins têtus, un peu moins sauvages, mais pleins d'ardeur tout de même et se disputant vaillamment le prix de la course.

« Leur trot retentissant laboure la terre de la plate, et pendant qu'ils courent, on voit au delà, sur la mer secouée par un vent terrible, une voile qui cingle péniblement vers le Croisic. Le spectacle reçoit de ce voisinage, une grandeur extraordinaire, et les chevaux, les voitures roulant au retour sur la route, les groupes disséminés à travers la plaine, tout se détache sur un fond verdâtre et mouvant, un horizon plein de vie et d'immensité. »

* **GUERANGER** (dom Prosper), liturgiste et bénédictin français. — Il est mort à l'abbaye de Solesmes le 30 janvier 1875. Ce restaurateur de l'ordre des bénédictins en France, cet enthousiaste admirateur du moyen âge, fut un des adversaires les plus ardents de l'Eglise gallicane, qu'il ne cessa de combattre dans ses livres. La plupart de ses écrits sont des œuvres de polémique passionnée, d'une enfantine crédulité et dépourvues de tout sens critique. Son *Essai sur l'origine, la signification et les privilèges de la médaille ou croix de Saint-Benoît* (1862) semble écrit par un moine du moyen âge, ayant perdu toute notion de la réalité et vivant dans le pur domaine des légendes théologiques. Dans ses premiers ouvrages : *Défense de l'Eglise romaine contre les accusations du R. Père Grairy* (1870, 3 brochures in-8°) et *De la monarchie pontificale à propos du livre de Mgr l'évêque de Sura* (1870, in-8°), l'abbé de Solesmes se fait naturellement le défenseur de l'infaillibilité papale et des doctrines absolutistes incarnées dans l'Eglise catholique.

* **GUÉRARD** (Alphonse), médecin français. — Né à Noyers (Yonne) en 1796, il est mort à Paris en 1874. Il était officier de la Légion d'honneur. Très-instruit dans les littératures anciennes et modernes, Guérard était un excellent écrivain et il s'était formé une riche bibliothèque. Outre les ouvrages de lui que nous avons cités, on lui doit : *Mémoire sur les accidents qui peuvent succéder à l'ingestion des boissons froides lorsque le corps est échauffé* (1842, in-8°); *Rapport général*